



## **Compte-rendu de la réunion d'information de l'association des consommateurs bio de Lozère, Mercredi 1<sup>er</sup> février 2023 à 20h**

Premièrement il a été évoqué les raisons pour lesquelles nous avons choisi de créer cette association :

- Pour que les consommateurs puissent participer aux maisons locales coopératives Biocoop. En effet depuis le remaniement des instances au niveau national chez Biocoop, il y a des réunions locales, appelées MLC (maisons locales coopératives) auxquelles les consommateurs peuvent participer à condition qu'ils adhèrent à une association de consommateurs. Chaque MLC a une enveloppe qui a pour but de financer des projets sociétaux.
- Pour développer le côté militant pour lequel nous avons des idées mais malheureusement pas assez de temps, la vie du magasin étant prioritaire.
- Pour dynamiser la vie locale.
- Pour créer du lien entre les consommateurs et les producteurs.
- Pour partager et participer lors de nos événements.

Deuxièmement, l'objet de l'association a été énoncé :

- Permettre l'accès à une alimentation de qualité au plus grand nombre, un travail de société et sociétal, avec le respect de l'humain et de l'environnement au cœur du projet
- Mettre en place tous moyens visant le développement de l'Agriculture Biologique, de l'agroécologie et autres labels exigeants (Nature et Progrès, biocoherence et demeter), locale et équitable et du bien-être et notamment par le biais de formations, de conférences, de marchés, d'événements, de réunions
- Organiser, faciliter et promouvoir la production, transformation et la commercialisation des produits des producteurs locaux et ceux présentant un intérêt pour la protection de l'environnement, les énergies douces, les méthodes naturelles
- Sensibiliser et d'informer les citoyens (consommateurs et leurs familles) sur l'importance de leurs choix de consommation.
- Interpeller les élus sur la nécessité de mettre tous les moyens en œuvre pour favoriser le développement de cette agriculture. Elle encourage des échanges garantissant, du producteur au consommateur, des pratiques sociales et économiques respectueuses de l'Homme et de son environnement
- La vente, permanente ou occasionnelle, de tous produits ou services entrant dans le cadre de son objet et susceptible de contribuer à sa réalisation

Nous avons continué avec des exemples d'actions concrètes qui pourraient être mises en place :

- Participations aux MLC
- Faire intervenir des professionnels en médecines douces, naturopathes ou thérapeutes bien être, lors d'ateliers ou de conférences.
- Organiser des visites chez nos producteurs locaux
- Créer des temps d'échanges autour d'un « café conso » pour partager ses habitudes de consommations, ses recettes, les actualités autour de l'agriculture biologiques
- Participer à l'organisation de nos événements, notamment le marché de Noël.

Cette liste n'est pas exhaustive, tout est à créer dans les limites de l'objet de l'association.

Concernant l'adhésion, elle est annuelle et nous avons fixé la cotisation à 10 euros ou plus à prix libre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 04.66.65.98.57 ou par mail

[consommateursbiodelozere@gmail.com](mailto:consommateursbiodelozere@gmail.com)